PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Collectif est né sous l'impulsion de familles de victimes de la route et de personnes subissant au quotidien les séquelles irréversibles d'un Accident de la Voie Publique.

Le collectif est composé de familles de victimes et de soutiens conscients que tout le monde est concerné.

Chaque jour, des personnes sont victimes de chauffards inconscients, avec des comportements irréfléchis, qui, la plupart du temps ne prennent pas la mesure de la gravité de leurs actes.

Ces comportements à risques aux lourdes conséquences détruisent des vies et des familles entières.

La fatalité n'existe pas, derrière le volant d'un véhicule, il y a une femme ou un homme qui doit se comporter en citoyen responsable et respectueux des autres.

Des antennes sont opérationnelles dans différentes régions afin d'être au plus près des victimes, un accord d'ouverture d'antenne pourra être donné à toute personne concernée par ce combat.

ENCORE PLUS DE 3000 MORTS CHAQUE ANNÉE ET AUTANT DE BLESSÉS DANS L'INDIFFÉRENCE

Le taux de mortalité sur nos routes a diminué mais pouvons-nous être satisfaits de ce nombre de familles endeuillées ? La violence routière est encore trop présente sur nos routes.

04 67 28 12 40 - 05 46 92 67 23

association@justicevictimesroute.fr

www.justicevictimesroute.fr

LES STATISTIQUES NOUS MONTRENT QU'IL Y A ENCORE :

Beaucoup trop de personnes alcoolisées et/ou droguées qui prennent le volant d'un véhicule.

Beaucoup trop de personnes qui dépassent largement les limitations de vitesse.

Beaucoup trop de personnes se prennent pour des «supers-conducteurs».

Beaucoup trop de personnes ne se sentent pas concernées, alors qu'aucune n'est à l'abri d'un drame routier.

COLLECTIF JUSTICE POUR LES VICTIMES DE LA ROUTE



Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres...

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Association Loi 1901
enregistrée sous le n° W341004530

NOS ACTIONS

1 **Nous provoquons** régulièrement des rendez-vous dans les différents ministères concernés par ce fléau qu'est la violence routière.

2 **Nous interpellons** députés et parlementaires pour qu'ils instaurent une vraie politique de la sécurité routière.

3 **Nous organisons** tous les ans, le samedi qui précède le 16 mai, un événement national dans le but que cette journée devienne la journée des victimes de la route et de leur famille. Organisation de tables hommages par département.

4 **Nous mettons en place** de temps en temps des manifestations pour subvenir en partie aux frais de fonctionnement du collectif, ce qui nous permet de rester libres de paroles et d'actes sans subventions de l'état.

L'AIDE QUE NOUS POUVONS VOUS APPORTER

Nous sommes à votre écoute pour vous assister, vous soutenir et vous conseiller sur les principales démarches, recueillir vos témoignages afin d'appuyer nos revendications et faire remonter aux différents ministères les difficultés que vous rencontrez pour faire évoluer les choses (tout ceci sans aucune contrepartie financière)

NOS BUTS

Epargner des vies et éviter à d'autres familles des traumatismes moraux et physiques irréversibles par la faute des conducteurs irrespectueux du code de la route et des règles de sécurité. Déclencher une réelle prise de conscience auprès des dirigeants de notre pays.

NOS REVENDICATIONS

Nous revendiquons le droit de circuler sereinement sur les routes et le respect du partage de la route pour tous. Nous exigeons un vrai statut pour les familles et proches de victimes.

NOS SOUHAITS

Qu'un module sur l'apprentissage du respect des règles de sécurité routière soit mis en place par l'éducation nationale dès la primaire, hors APER, apprentissage de première éducation routière, obligatoire mais souvent négligé par méconnaissances en écoles primaires. Lors d'un accident très grave voire mortel, qu'une enquête sérieuse et approfondie soit menée pour déterminer le(s) responsable(s) de l'accident. Cela éviterait la banalisation des accidents de la route et diminuerait les classements sans suite.

Parce que le responsable d'un accident mortel est jugé pour homicide involontaire quelles que soient les circonstances, nous demandons la création d'une infraction autonome, l'homicide Routier et la révision des peines en adéquation avec le délit en cas de circonstances aggravantes. Un projet de loi sera déposé reprenant le sujet en 3 points: La Prévention Routière, La Prise en Charge des Victimes et La Justice.

Sanction exemplaire pour l'auteur responsable d'un homicide ou d'un accident grave, sans que ce soit la société qui paie pour son crime. Prise en charge immédiate et réelle des familles et proches de victimes aussi bien sur le plan moral que juridique et administratif lors de la perte d'un proche. **Que le 16 mai soit décrété : «Journée Nationale des Victimes de la Route»**

COORDONNÉES ANTENNE

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite soutenir l'association
Collectif justice pour les victimes de la route en devenant membre

☐ 5 € - membre donateur

☐ 10 € et plus - membre bienfaiteur

☐ 20 € et plus - bénéficiant d'un reçu fiscal



Nombre de rubans souhaité : ☐
1€ la pièce
(joindre une enveloppe timbrée)

Ci-joint un chèque de …….. €

Nom……

Prénom……

Adresse……

……

……

Téléphone……

Courriel……@……

(obligatoire pour la réception de la carte d'adhésion)

Facultatif
Prénom du proche emporté tragiquement :

……

Date……/……/…… Signature

Ce don vous donne droit à une réduction d'impôt de **66 %** dans la limite de 20% du revenu imposable

COLLECTIF
JUSTICE VICTIMES ROUTE
BP13 - 34480 PUIMISSON

04 67 28 12 40 - 05 46 92 67 23

association@justicevictimesroute.fr

www.justicevictimesroute.fr